

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 302

présenté par
M. Albarello

ARTICLE 32

À l'alinéa 9, après le mot :

« éco-toxicologie »,

insérer les mots :

« en sciences du végétal »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est proposé de modifier l'article 32 pour associer expressément les chercheurs en sciences du végétal aux pôles de recherche sur la santé environnementale.

En effet, de nombreuses études ont été menées qui tendent à prouver les bienfaits du végétal sur la santé physique et mentale des individus comme par exemple :

- la diminution des symptômes de l'hyperactivité et des troubles de l'attention chez les enfants vivants à proximité de jardins et d'espaces verts (Frances E. Kuo et Andrea Faber Taylor, 2004) ;

- la diminution de la durée de l'hospitalisation dans les hôpitaux ayant un accès à un jardin,

- le rééquilibrage du rythme cardiaque et de la tension artérielle qui entraîne une diminution du stress induit par la vue d'un lieu végétalisé (Ulrich et Simon, 1986) ;

- la diminution des crimes et délits dans les zones urbaines végétalisées (Lewis, 1992).

En outre, les végétaux apportent de nombreuses contributions à l'amélioration de l'environnement :

- en terme d'amélioration de la qualité de l'air extérieur et intérieur grâce à leur capacité à humidifier l'air et à fixer les particules fines et de certains polluants ;

- en terme de captation des gaz à effet de serre par le processus naturel de photosynthèse qui permet aux végétaux de fixer du CO₂ tout en libérant de l'oxygène ;

- en terme de régulation de la température intérieure des bâtiments situés à proximité et donc de réduction de la consommation d'énergie par le chauffage ou la climatisation ;

- en terme d'introduction et de préservation de la biodiversité en ville ;

- en terme de réduction des nuisances sonores car les surfaces végétales absorbent les sons alors que les surfaces minérales les réfléchissent et les amplifient.

Au vu de ces éléments, le végétal participe pleinement à l'atteinte des objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement en terme prévention des risques pour l'environnement et la santé mais aussi de lutte contre le réchauffement climatique et de préservation de la biodiversité. Il est donc nécessaire que les chercheurs en sciences du végétal soient associés à la recherche sur la santé environnementale.